

Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le 7 septembre, à 19 heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis au gîte Colbert de Châteauneuf-sur-Cher sur la convocation qui leur a été adressée par le président, M.BURLAUD, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Titulaires présents : Mmes BAEZA-GLOMON, BARBIER, CAGLIONI, DUPRIX, GARCIOUX, HUE, JACQUIN-SALOMON, JOUNEAU, PIERRE, PINCZON du SEL, RADUGET, SENDEL, SOUPIZET, MM. ANDRIAU, BURLAUD, DESBOIS, FAUCHER, GAMBADE, LABAN, LANDOIS, MANSENS, MARECHAL, MATHÉ, MOREAU, PELLETIER, TALLAN.

Suppléant présent : Néant

Absents excusés : Mmes DUBAUD, JOCHYMS, SZWIEC, TOUZET, MM. HORZINSKI, PERCHET, TALLON.

Pouvoirs : MME RICHARD à M. MARECHAL, M. BEDOUILLET à M. LABAN, M. DAUBORD à MME BARBIER, M. De PAULE à M. ANDRIAU.

M. MANSENS est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Président ouvre la séance. Avant de procéder à l'examen des points de l'ordre du jour, Monsieur le Président demande si des membres du conseil communautaire veulent émettre des observations sur le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2016.

Aucune prise de parole n'étant demandée et observation émise, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le conseil passe à l'ordre du jour :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres présents:

- **DECIDE** de créer 1 poste dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir » pour la gestion du gîte et du Point Accueil Info Tourisme et **AUTORISE** Monsieur le Président ou le vice-président délégué à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement,
- **DECIDE** de réaliser un diagnostic des risques psychosociaux (RPS) au sein de la Communauté de communes, d'élaborer un plan d'évaluation et de prévention des RPS issue de ce diagnostic et **D'AUTORISER** le Président à lancer une consultation de bureaux d'études en vue de réaliser une mission d'expertise des RPS,
- **APPROUVE** le lancement d'une procédure adaptée pour le marché de l'assurance du personnel et **AUTORISE** le Président et, le cas échéant, le Vice-Président délégué à lancer et conduire la consultation portant sur le marché d'assurance référencé ci-dessus,
- **ACCEPTE** des admissions en non-valeur de créances sur le budget général et le budget annexe des ordures ménagères,
- **ENTERINE** des décisions d'effacement de dettes sur le budget général et les budgets annexes assainissement en régie et ordures ménagères,
- **ACCEPTE** le reversement d'une aide par le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) d'un montant de 3 639.60 € à un agent du service administratif pour « aménagement des postes de travail et études y afférentes »,
- **ACCEPTE** le reversement de l'aide d'un montant de 3 293.10 € au FIPHFP perçue à tort par la Communauté de Communes,

- **VOTE** des décisions modificatives sur le budget général et sur les budgets annexes des Ordures Ménagères, de l'assainissement collectif en régie et en Délégation de service public,
- **ADOpte** l'opération de construction d'une nouvelle station d'épuration de 1 900 EH de type boues activées sur la commune de Lignièrès, **SOLLICITE** une subvention auprès de l'État dans le cadre de la DETR 2016 au niveau du taux le plus élevé possible pour les travaux cités ci-dessus, **ARRETE** les modalités de financement et **AUTORISE** le Président à signer et à déposer le dossier de demande de subvention DETR,
- **ADOpte** l'opération de réfection de la toiture des dépendances du siège social, **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2016 au niveau du taux le plus élevé possible pour les travaux cités, **ARRETE** les modalités de financement et **AUTORISE** le Président à signer et à déposer le dossier de demande de subvention DETR,
- **ADOpte** le projet de convention de mise en œuvre et de financement des transports pour l'année scolaire 2016/2017 proposé par le Département du Cher ayant pour objet de définir les modalités de desserte du Centre de loisirs de Venesmes, **AUTORISE** M. le Président, à signer la convention susnommée avec le Conseil départemental du Cher nécessaire aux fins d'exécution de la présente délibération et **DIT** que la Communauté de communes financera ces services à hauteur de 500 € TTC pour l'année scolaire,
- **PREND ACTE** et **SOUTIEN** la motion de l'association TGV Grand Centre en faveur du scénario « OUEST » variante »Roanne » ci-dessus.

Question diverses

La convention entre Touraine Cher Numérique et la Communauté de communes ayant pour objet de préciser les conditions techniques et financières en vue de la réalisation du projet d'aménagement numérique – tranche 1 en matière de très haut débit sur un périmètre défini a été élaborée et sera présentée lors d'un prochain conseil.

Information sur la prochaine réunion de bureau communautaire concernant le projet des nouveaux statuts de la Communauté de communes et leur mise en conformité réglementée par la loi NOTRe du 7 août 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

